L’EMPIRE DES TUTELLES

La reine de l'argent invisible

Roman policier de fiction

Auteur : Joseph Wathuta Nduriri

© 2026 Joseph Wathuta Nduriri — Tous droits réservés.

Toute reproduction, distribution, adaptation ou exploitation commerciale de cette œuvre sans l'autorisation écrite de l'auteur est interdite, sous réserve des exceptions prévues par la législation applicable.

AVERTISSEMENT

Ce livre est une œuvre de fiction. Les personnages, les organisations criminelles, les conversations et les événements décrits sont imaginaires.

Toute ressemblance avec des personnes réelles, vivantes ou décédées serait fortuite et ne doit pas être interprétée comme une accusation.

PROLOGUE

L'argent des invisibles

Paris, octobre 2026.

Dans les salons luxueux d'un hôtel particulier du XVIe arrondissement, une femme élégante contemplait les lumières de la capitale.

Elle s'appelait Lucie Mossina.

À quarante cinq ans, cette Franco-Italienne dirigeait officiellement une société de conseil administratif spécialisée dans la gestion de patrimoines.

Mais derrière cette façade respectable se dissimulait une organisation criminelle particulièrement redoutable.

Son empire ne reposait ni sur le trafic de stupéfiants ni sur le commerce clandestin des armes.

Il reposait sur quelque chose de beaucoup plus discret : l'argent des personnes vulnérables.

Retraités isolés, personnes handicapées, personnes souffrant de troubles psychiatriques, personnes âgées sans famille et majeurs placés sous protection judiciaire constituaient les cibles privilégiées de son réseau.

Lucie avait compris une vérité terrible : les victimes les plus faciles à dépouiller étaient parfois celles que la société avait précisément décidé de protéger.

Elle avait donné un nom à son organisation :

L'Empire des tutelles.

CHAPITRE 1

Madame Mossina

Lucie Mossina était née à Palerme, en Sicile, dans une famille liée depuis plusieurs générations à la criminalité organisée.

Son père lui avait enseigné une règle :

« La violence attire la police. L'argent silencieux attire les banques. »

Cette phrase était devenue sa philosophie.

Après des études de droit et de gestion à Milan, Lucie s'était installée en France.

Elle avait rapidement découvert l'existence des mesures judiciaires de protection des majeurs.

La tutelle et la curatelle étaient des institutions légales destinées à protéger les personnes qui ne pouvaient pas défendre seules leurs intérêts.

La très grande majorité des professionnels accomplissaient leur mission avec sérieux.

Mais Lucie avait imaginé comment des criminels pourraient exploiter les failles de contrôle du système.

Elle avait créé un réseau de sociétés fictives, de prête-noms et d'intermédiaires financiers.

Son organisation cherchait à infiltrer les structures chargées de gérer les ressources de personnes protégées.

Elle ne voulait pas voler les riches.

Elle voulait voler ceux qui avaient le moins de moyens pour se défendre.

CHAPITRE 2

La pension disparue

Tarbes, dans les Hautes-Pyrénées.

Joseph Nduriri, soixante-quatre ans, ingénieur aéronautique, vivait seul dans un petit appartement.

Depuis plusieurs mois, il faisait l'objet d'une mesure de protection judiciaire.

Sa pension de retraite constituait son unique ressource.

Chaque mois, il attendait son versement pour acheter de la nourriture, payer son loyer et régler ses dépenses quotidiennes.

Mais ce matin-là, son compte bancaire affichait un solde de zéro euro.

Joseph téléphona à sa caisse de retraite.

— Monsieur Nduriri, nous vous confirmons que votre pension a été versée.

— Pourtant, je n'ai rien reçu.

— Le virement a bien été exécuté vers le compte bancaire enregistré dans votre dossier.

Joseph sentit son cœur accélérer.

— Mais alors, où est passé mon argent ?

L'employée ne pouvait pas lui répondre.

Il contacta ensuite la personne chargée de la gestion de ses ressources.

— Je n'ai reçu aucun versement, lui répondit-on.

Joseph resta silencieux.

Deux affirmations contradictoires.

Une pension disparue.

Et un homme sans argent pour manger.

Il ignorait encore que sa situation allait le conduire au cœur d'une enquête criminelle internationale.

CHAPITRE 3

Le réseau des comptes fantômes

À Lyon, dans un immeuble discret, Lucie Mossina présidait une réunion secrète.

Autour de la table se trouvaient quatre personnes.

Il y avait un ancien comptable, une spécialiste des montages financiers, un intermédiaire bancaire et un homme chargé de dissimuler les activités du réseau.

Lucie posa un dossier sur la table.

— Notre plus grande force, déclara-t-elle, c'est l'invisibilité de nos victimes.

Le comptable répondit :

— Certaines personnes commencent à réclamer des explications.

— Lesquelles ?

— Des retraités. Quelques familles. Et un ancien ingénieur en Aéronautique installé dans les Hautes-Pyrénées.

Lucie leva les yeux.

— Un ingénieur Aéronautique ?

— Oui. Un homme qui vérifie systématiquement ses relevés bancaires.

Pour la première fois, Lucie sembla inquiète.

Elle savait qu'un esprit méthodique pouvait devenir dangereux pour son organisation.

Un seul virement inexpliqué pouvait conduire à un compte.

Un compte pouvait révéler une société.

Et une société pouvait faire tomber tout un empire.

CHAPITRE 4

Le retraité qui refusait de se taire

Joseph Nduriri n'était pas un enquêteur.

Il était simplement un citoyen qui voulait comprendre pourquoi sa pension avait disparu.

Pendant sa carrière, il avait travaillé dans l'électronique et les systèmes aéronautiques. À Toulouse-Blagnac, il avait participé à la conception de calculateurs de commandes de vol pour l'Airbus A380. À Bruxelles, au sein d'une équipe d'ingénieurs de la SABCA, il avait travaillé sur un microprocesseur destiné à corriger la trajectoire de la fusée Ariane 5. Il avait également participé, chez Motorola à Toulouse, à la conception d'un simulateur de smartphone.

Il connaissait la valeur d'une preuve.

Il savait qu'une affirmation ne suffisait jamais à établir un fait.

Il commença donc à rassembler ses documents.

Ses relevés bancaires.

Les courriers de sa caisse de retraite.

Les dates des virements.

Les réponses des organismes concernés.

Il établit une chronologie précise.

Puis il rédigea une lettre au procureur de la République.

Il ne prétendait pas connaître l'identité d'un éventuel responsable.

Il demandait simplement que les mouvements financiers soient vérifiés.

Quelques jours plus tard, une enquêtrice spécialisée dans la criminalité financière, la commandante Claire Moreau, prit connaissance de son signalement.

Elle remarqua une anomalie.

Le compte destinataire du versement avait été modifié peu avant le paiement.

Cette modification constituait-elle une opération administrative régulière ou le signe d'une fraude ?

Claire décida de vérifier.

L'enquête venait de commencer.

CHAPITRE 5

L'ombre de la mafia

À Marseille, un intermédiaire du réseau reçut un appel.

— Nous avons un problème, annonça une voix.

— Quel problème ?

— Un retraité a saisi la justice.

— Un seul retraité ?

— Oui, mais il conserve tous ses documents.

Un silence suivit.

Puis la voix reprit :

— Prévenez Lucie.

À Paris, Lucie Mossina apprit la nouvelle dans son bureau.

Elle comprit immédiatement le danger.

Son organisation avait toujours compté sur la peur, l'isolement et la résignation.

Mais Joseph Nduriri ne semblait ni résigné ni disposé à abandonner.

Et surtout, il avait compris une chose essentielle :

L'argent laisse des traces, même lorsque ceux qui le détournent pensent être invisibles.

Lucie referma lentement le dossier.

Pour la première fois depuis des années, elle se demanda si son empire pouvait réellement s'effondrer.

CHAPITRE 6

La justice ouvre les yeux

La commandante Claire Moreau avait consacré quinze années de sa carrière aux affaires financières.

Elle connaissait les fraudes bancaires, les abus de confiance et les détournements de fonds.

Mais cette affaire présentait une particularité troublante.

Les victimes potentielles étaient des personnes juridiquement protégées.

Certaines avaient des difficultés à se déplacer.

D'autres ne pouvaient pas accéder librement à leurs documents.

D'autres encore craignaient de contester les décisions prises en leur nom.

Claire réunit son équipe.

— Nous ne devons accuser personne sans preuve, expliqua-t-elle. Notre mission consiste à identifier les mouvements financiers et à établir les responsabilités.

Un jeune enquêteur demanda :

— Par où commencer ?

— Par le premier virement. Nous allons suivre l'argent.

L'enquête révéla progressivement l'existence de plusieurs sociétés liées à des intermédiaires communs.

Les enquêteurs sollicitèrent les autorisations judiciaires nécessaires pour poursuivre leurs vérifications.

Chaque document apportait une pièce supplémentaire au puzzle.

Pendant ce temps, Joseph Nduriri continuait à vivre modestement dans son appartement de Tarbes.

Il ignorait que son signalement allait bientôt provoquer un séisme dans les milieux criminels.

CHAPITRE 7

La chute annoncée

Lucie Mossina avait construit sa puissance sur le silence.

Mais le silence commençait à se briser.

Des familles demandaient des comptes.

Des associations de défense des personnes vulnérables signalaient des anomalies.

Des magistrats ordonnaient des vérifications.

Et plusieurs établissements bancaires transmettaient aux autorités compétentes des informations sur des opérations suspectes.

Lucie convoqua ses collaborateurs.

— Qui a commis une erreur ? demanda-t-elle.

Personne ne répondit.

Elle frappa la table.

— Je veux savoir qui a attiré l'attention de la justice !

Son comptable prit enfin la parole.

— Madame, ce n'est pas une erreur comptable.

— Alors quoi ?

— C'est un homme qui refuse d'abandonner.

Lucie comprit.

L'organisation qu'elle avait bâtie pour exploiter la vulnérabilité humaine risquait de s'effondrer à cause de la détermination d'une seule personne.

CHAPITRE 8

Le prix de la vérité

Plusieurs mois après le premier signalement, les enquêteurs disposaient d'éléments suffisamment sérieux pour demander de nouvelles investigations judiciaires.

Les autorités examinaient désormais plusieurs dizaines de dossiers.

La commandante Moreau rencontra Joseph Nduriri.

— Monsieur Nduriri, votre signalement nous a permis de découvrir des anomalies que nous devons encore vérifier.

— Vais-je récupérer mon argent ?

— Nous allons chercher à établir ce qui s'est passé. Je ne peux pas vous promettre le résultat.

Joseph baissa les yeux.

— Je ne demande pas la richesse, commandante. Je demande simplement le droit de vivre dignement avec ma retraite.

Claire resta silencieuse quelques secondes.

Puis elle répondit :

— C'est précisément pour cela que cette enquête est importante.

Au même moment, à Paris, Lucie Mossina regardait par la fenêtre de son bureau.

Les sirènes d'une voiture de police retentirent au loin.

Pour la première fois, ce bruit lui inspira de la peur.

Son empire reposait sur des personnes qu'elle croyait incapables de se défendre.

Elle avait oublié que la dignité humaine pouvait devenir une force considérable.

FIN DE LA PREMIÈRE PARTIE

ÉPILOGUE

La dignité n'est pas à vendre

Cette histoire imaginaire pose une question fondamentale :

Qui protège les personnes vulnérables lorsque ceux qui sont chargés de défendre leurs intérêts trahissent leur confiance ?

La tutelle et la curatelle sont des mesures essentielles de protection.

Elles doivent préserver les droits, les ressources et la dignité des personnes concernées.

La fiction permet d'imaginer les conséquences dramatiques d'une infiltration criminelle de ces institutions.

Mais elle rappelle également un principe fondamental :

Toute personne est présumée innocente tant que sa culpabilité n'a pas été légalement établie.

La justice doit reposer sur des preuves et non sur des soupçons.

Et chaque personne protégée conserve sa dignité, ses droits et sa place dans la société.

Joseph Wathuta Nduriri

© 2026 — Tous droits réservés.